



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 14 Septembre 2022
CR N° 5**

Présent (es) : Mesdames HACENE Marie, VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre, GILBERT Cédric

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid, BOUAZIZ Farid - BOULLE Thomas
Madame CORMERAIS Martine

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

- 1) Pour les rencontres du 17-18 septembre 2022 qui se dérouleront à Paris, la COC vous informe que le 18 septembre est la journée « Paris sans voiture ». Nous vous remercions de prendre vos dispositions quant au trajet et déplacement pour que la rencontre puisse commencer à l'heure.
- 2) Rappel des statuts des licences des joueurs

QUALIFIE : le joueur peut jouer à partir de la date de qualification dans Gest'hand.

VALIDE : Le joueur doit être validé à J-1 de la date de la rencontre pour pouvoir y participer. Le club prend le risque de perdre la rencontre si le joueur n'est pas qualifié par la suite et donc de perdre la rencontre par pénalités sportive et financière.

FINALISE : Le joueur ne peut pas prendre part à la rencontre sous peine de match perdu par pénalités sportive et financière

- 3) Merci aux clubs du 94 de mettre en copie le comité 75 (5875000@ffhandball.net) pour toute information concernant les championnats territoriaux +16 ans Féminins
- 4) Tous les officiels doivent avoir fourni l'attestation d'honorabilité dans Gest'hand.

VILLENEUVE ABLON : Merci de fournir un certificat médical avec la date de naissance de la joueuse.

ARCUEIL : La résine est désormais interdite dans le gymnase FV Raspail. Merci aux clubs visiteur d'en prendre note.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stella St Maur HB 2 / US Créteil HB 3 du 17-18/09/2022 :

La rencontre aura lieu le dimanche 18 septembre 2022 à 15h00 au gymnase Rabelais à St Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

CHENNEVIERES : La COC prend en compte le désengagement de votre équipe +16 ans masculine 2. Vous avez jusqu'au 4 octobre 2022 pour réinscrire votre équipe en 4^{ème} division territoriale, sachant qu'elle devra jouer le week-end du 8-9 octobre 2022

L'équipe de l'Élan Chevilly-Larue est repêchée en 2^{ème} division territoriale et prend la place de l'équipe de Chennevières HBC 2. Le championnat sera actualisé. Merci de ressaisir vos conclusions pour certaines rencontres.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

L'équipe du HBC Cachan 2 est repêchée en 3^{ème} division territoriale et prend la place de l'équipe de L'Élan Chevilly Larue. Le championnat sera actualisé. Merci de ressaisir vos conclusions pour certaines rencontres.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

ETOILE PARISIENNE : Merci de saisir vos conclusions dans les horaires réglementaire.

FONTENAY : La COC prend en compte le désengagement de votre équipe +16 ans masculine 2.

Rencontre Etoile Parisienne HB 2 / La Caudacienne 2 du 17-18/09/2022 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre lieu le samedi 17 septembre 2022 à 20h30 au gymnase Pierre de Coubertin à la Queue en Brie. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Attention, le gymnase sera fermé au public.

Rencontre Marolles HB 3 / Etoile Parisienne HB 2 du 15-16/10/2022 :

La COC autorise le report de cette rencontre, elle doit être jouée avant le 30 octobre 2022

MOINS DE 18 ANS

Ivry : la COC a bien pris de l'engagement d'une équipe en championnat de France, une en délayage régional et d'une en championnat départemental.

Marolles : La COC enregistre l'engagement de votre équipe -18 masculine.

Délayages départementaux accession région :

US Créteil HB / Us Ivry HB le samedi 17 septembre à 15h30 à Issaurat

Villiers EC HB / AS St Mandé HB le dimanche 18 septembre à 14h00 à Abel Rospide

Joinville AS HB / CA l'Hay Les Roses HB le samedi 17 septembre à 16h00

Stella St Maur HB / CSA Kremlin Bicêtre

MOINS DE 15 ANS

Thiais : La COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe -15 masculine pour participer au 2^{ème} délayage.

Rencontre Joinville HB AS / CSA Kremlin Bicêtre du 10/09/2022 :

Joinville : Vous avez fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre. Match perdu par pénalités sportives et financière

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB / AS ST Mandé HB du 10/09/2022 :

Maisons-Alfort : Vous avez fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre. Match perdu par pénalités sportives et financière

Kremlin Bicêtre : Suite à la disqualification de l'équipe de Joinville, votre club prend la place de l'équipe de Joinville pour le délayage du 17/09/2022 à l'Hay—les Roses

Délayages départementaux accession région :

AS St-Mandé / US Ivry HB le samedi 17 septembre à 16h00

Stella St Maur HB / US Créteil HB

Villiers EC HB / ASA Maisons-Alfort HB le samedi 17 septembre à 16h00

CSA Kremlin Bicêtre / CA l'Hay les Roses HB

Dimanche 18 septembre 2022 : (CR n°1)

Vainqueur Match V2/3 vs Vainqueur Match V1/4 pour les places 1 et 2

Perdant Match V2/3 vs Perdant Match V1/4 pour les places 3 et 4

Vainqueur Match P1/4 vs Vainqueur Match P2/3 pour les places 5 et 6

Perdant Match P2/3 vs Perdant Match P1/4 **SI BESOIN**

Délayages départementaux en annexe.

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

CHOISY LE ROI : La COC prend note du désengagement de votre équipe +16 ans féminines

Rencontre CHB BRY 2 / HBC Cachan du 17-18/09/2022 :

La COC accepte le report pour inscription tardive. La rencontre devra être jouée au plus tard le 30 octobre 2022

Rencontre HBC Cachan / Paris UC 3 du 17-18/09/2022 :

La COC préfère l'inversion, merci au club du Paris UC de répondre pour recevoir Cachan.

Rencontre Stella St Maur HB 3 / CHB Bry du 24-25/09/2022 :

La COC attend l'accord du club de Bry pour valider le report.

Rencontre CSM Bonneuil HB / Stella St Maur HB 3 du 08-09/10/2022 :

Merci au club de Bonneuil de répondre à la demande du club de St Maur

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Bonneuil : La COC prend note du désengagement de votre équipe +16 ans féminines 2

Villejuif : La COC prend note de l'engagement de votre équipe +16 ans féminines qui intègre la poule B

Rencontre Paris XO / US Alfortville HB 4 du 24-25/09/2022 :

La rencontre aura lieu le samedi 24 septembre 2022 à 20h30 au gymnase Wilma Rudolf

MOINS DE 15 ANS

Rencontre HBC Arcueil / CSA Kremlin Bicêtre du 10-11/09/2022 :

Kremlin : Manque Capitaine du CSA Kremlin Bicêtre sur la FDME. Amende suit

Rencontre ES Vitry / Villiers EC HB du 10-11/09/2022 :

Vitry : Joueuses non qualifiées à la date de la rencontre, match perdu par pénalités sportive et financière. Amende suit.

Rencontre ES Vitry / US Alfortville HB du 10-11/09/2022 :

Vitry : Joueuses non qualifiées à la date de la rencontre, match perdu par pénalités sportive et financière. Amende suit.

Délayages départementaux accession région :

Villiers EC HB / CSA Kremlin Bicêtre le samedi 17 septembre à 14h00

HBC Arcueil / US Alfortville HB le samedi 17 septembre à 14h30 (gymnase à préciser)

Stella Saint Maur HB / ES Vitry

Les rencontres du 18 septembre 2022 seront conclues le samedi soir. Merci aux clubs de remonter les scores des rencontres et de mettre Gest'Hand à jour le dimanche matin.

Délayages départementaux en annexe.

Merci aux clubs de répondre quant à leur capacité de recevoir ce délayage



MPL N° 2/2022

COMMISSION « JEUNES »

Valenton, le 14 Septembre 2022

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN, ,

NOTE à TOUS LES CLUBS

Le dernier compte-rendu de nos travaux vous invitait à proposer des salles pour recevoir les délayages. Douze clubs l'ont fait pour les tournois "moins de 13". Qu'ils en soient remerciés, et merci aussi aux autres clubs, conscients qu'un grand nombre d'implantations permet un meilleur confort d'organisation pour tous, qui viendront grossir la cohorte des volontaires pour accueillir les tournois futurs, que ce soit en "moins de 13" ou "moins de 11".

MOINS DE 13 GARÇONS

Quarante-cinq équipes sont engagées pour ce premier tour des 24 et 25 septembre : 9 tournois à 4 équipes et 3 tournois à 3 équipes leur permettront de se rencontrer. Le détail de ces tournois se trouve en pièce jointe.

Pour des raisons d'équité sportive et afin que chaque enfant puisse prendre part à deux rencontres, nous vous demandons de respecter le protocole suivant. Attention, que le dirigeant que vous êtes lise ce protocole est parfait MAIS IL EST ESSENTIEL QUE LA PERSONNE QUI COACHERA LES ÉQUIPES LE JOUR DE LA COMPÉTITION LE CONNAISSE ÉGALEMENT. Nous comptons sur

Premier cas : tournoi à quatre équipes, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

- 1^{er} match : équipe 1 contre équipe 4
- 2^{ème} match : équipe 2 contre équipe 3
- 3^{ème} match : vainqueurs des rencontres 1 et 2
- 4^{ème} match : perdants des rencontres 1 et 2

Deuxième cas : tournoi à trois équipes, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

l'ordre des rencontres se fera en concertation avec les entraîneurs et, en cas de désaccord, sera décidé par tirage au sort.

Dans chacun des deux cas précédents : deux mi-temps de 12 minutes, exclusion 2 minutes, temps mort 1 minute (un maximum par mi-temps), pause entre les deux mi-temps 5 minutes, défense 6-0 "à plat" interdite. Par ailleurs la mixité est admise à raison de 4 filles maximum dans l'équipe.

À la fin de chaque tournoi, les entraîneurs échangeront sur les compétences de jeu des enfants, discuteront sereinement de façon à proposer un "niveau" pour leur équipe, de 1 pour le meilleur à 8 pour le plus faible, niveau qui permettra de gommer les disparités lors du deuxième délayage. Le club organisateur aura la charge de transmettre ces niveaux à la commission jeunes, par mail, lundi soir au plus tard.

RÉPONSES AUX CLUBS

L'Haÿ-Les-Roses : en moins de 13 filles, vous avez le droit de faire jouer 4 garçons maximum.

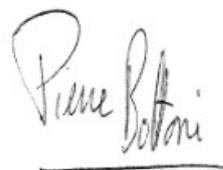
Fontenay : nous vous remercions pour votre proposition de salle. Hélas, elle nous est parvenue après la fin des travaux de la commission jeunes et la dispersion de ses membres : nous n'avons donc pas pu la prendre en compte. Nous le regrettons vivement et nous vous prions d'accepter nos excuses. Nous la gardons cependant pour les prochains délayages.

oooo

Voilà donc de gros moments de travail en perspective, merci à toutes et à tous pour son engagement en faveur de nos enfants. Bon week-end, belle semaine, à jeudi prochain,

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC du CDHB 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.